



Programme d'aide d'installation au Japon

Inscription pour la session 2023-2024

(Tous les documents nécessaires pour une demande d'inscription doivent être parvenus au Centre RHQ le 4 août au plus tard.)

Les inscriptions au programme de japonais organisé par le RHQ (Refugee Assistance headquarters) commençant en octobre 2023 sont ouvertes.

Détails du programme

Conditions requises : Personne ayant été reconnue comme réfugié selon la convention de 1951 ainsi que sa famille.

Contenu du programme : 572 cours de japonais, 120 cours sur la vie au Japon, et aide à la recherche d'un emploi. (1 cours = 45 minutes)

Durée du programme : - Cours en journée du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h 50, d'octobre 2023 à mars 2024.

Format du programme : - Les cours en journée auront lieu en présentiel ou en ligne.

Informations complémentaires :

- Le RHQ prêtera le matériel informatique nécessaire pour suivre les cours en ligne aux personnes n'en disposant pas.
- Le RHQ ne propose pas de logements. Un service de garde des enfants sera proposé pendant les cours en présentiel.

* En fonction de l'état de santé des candidats, de leur nombre, et d'autres facteurs, nous ne pouvons vous assurer que toutes les demandes seront satisfaites.

<Procédure pour l'inscription>

1. Prise de contact avec le Centre RHQ par mail ou par téléphone.
À cette occasion, nous vous expliquerons le contenu du programme plus en détail et vérifierons votre niveau de japonais.
2. Envoi des dossiers et entretiens entre la mi-juillet 2023 et le 4 août 2023.

◆ Les demandes et questions sont à adresser au Centre RHQ dont les coordonnées sont ci-dessous.

TEL : 0120-068-655

E-mail : rhqcenter@rhq.gr.jp

Web : <http://www.rhq.gr.jp>

RHQ

検索



Programme d' aide d' installation au Japon pour les réfugiés et leur famille

Session 2023-2024

Tous les documents nécessaires pour une demande d' inscription
doivent être parvenus au Centre RHQ le 4 août 2023 au plus tard.

~Pour les réfugiés et leur famille
qui souhaitent apprendre
le japonais et les coutumes japonaises~

Fondation for the Welfare and Education of the Asian People
Refugee Assistance Headquarters (RHQ)
(Fondation reconnue d' utilité publique)

Présentation

Le gouvernement japonais propose un programme gratuit d'apprentissage du japonais et d'informations sur la vie quotidienne au Japon, et d'un accompagnement à la recherche d'emploi destiné aux personnes ayant été reconnues comme réfugié par le ministère de Justice ainsi qu'à leur famille. Il permet :

- d'apprendre les bases de la langue, le système social et les coutumes en vigueur au Japon.
- d'être mis en contact avec un employeur pour celles et ceux qui souhaitent travailler.
- de bénéficier d'une allocation de subsistance, du remboursement des frais médicaux, d'une aide financière pour le logement (sous certaines conditions et après examination du dossier) et d'une allocation d'installation versée à la fin du programme (voir page 3).
- Le RHQ mettra à disposition le matériel informatique nécessaire pour les personnes n'en possédant pas.

N.B. : Le Centre RHQ pourra garder les enfants pendant les cours en présentiel. Aucun logement ne sera proposé aux participants.

Contenu du programme et période

Étude du japonais et de la vie au Japon - accompagnement pour la recherche d' un emploi

1. Cours de japonais - 527 cours (1 cours = 45 minutes).

Leur but est :

- D' améliorer ses bases en japonais (lecture, écriture, écoute, conversation).
- D' apprendre les termes et expressions permettant d' être autonome.

2. Cours sur la vie au Japon - 120 cours (1 cours = 45 minutes)

- Informations à connaître concernant le système de santé, les pensions de retraite, les impôts, ainsi que les coutumes et les habitudes japonaises.

* Ces cours sont intégrés au cursus des cours de japonais.

3. Aide à l' emploi

- Le RHQ pourra mettre en relation avec de potentiels employeurs les participants souhaitant travailler. Nous ne pouvons cependant pas vous assurer que vous trouverez le travail de votre choix.

- Les frais de transport engendrés au cours de votre recherche d' emploi seront remboursés.

- Il existe également un système d' aide à l' apprentissage du travail que vous aura à faire dans la société qui vous aura embauché. Celui-ci sera expliqué en détail au cours du programme RHQ.



Emploi du temps et durée du programme

- Le nombre total de cours est de 692, dont 572 de langue japonaise et 120 sur les coutumes et la vie au Japon. Chaque cours dure 45 minutes.
- Formats des cours
Cours collectifs en présentiel dans les locaux du Centre RHQ ou en ligne de votre domicile.
- Emploi du temps (sujet à modifications)
du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 15 h 50..
- Durée du programme
octobre 2023 à mars 2024.

Conditions à remplir pour participer au programme

Peuvent participer à ce programme les personnes reconnues comme réfugiées selon la convention de 1951 ainsi que leur famille (1), à l'exception de celles qui ont déjà suivi le programme d'installation organisé par le Centre International d'Assistance pour les Réfugiés (fermé en mars 2006) ou par le Centre RHQ (2).

(1) La famille du réfugié peut être le conjoint ou la conjointe, les parents, ou encore les enfants, et doivent avoir un titre de séjour valable au Japon.

(2) En fonction de l'état de santé des candidats, de leur nombre, et d'autres facteurs, nous ne pouvons vous assurer que toutes les demandes seront satisfaites.

Allocation de subsistance

(Soumise à conditions et à une examination du dossier)

Il s'agit d'une aide financière versée pendant la durée du programme.

Allocation de subsistance (destinée à vos besoins quotidiens)	Programme en journée : - 1600 yens par jour (pendant 6 mois), par adulte. - 1200 yens par jour (pendant 6 mois), par enfant.
Remboursement des frais médicaux	Les frais médicaux engendrés ainsi que les médicaments prescrits par un médecin pendant la durée du programme du RHQ seront remboursés. Dans le cas où le montant est élevé, veuillez d'abord en parler au Centre RHQ. Par ailleurs, tous les participants au programme sont tenus d'être affiliés et de cotiser à l'assurance maladie japonaise.
Allocation de logement	L'allocation pouvant vous être versée pour couvrir votre loyer est plafonnée, et varie selon le montant du loyer et le nombre de locataires. Tout autre frais en rapport avec le logement ne peut être pris en charge.
Allocation d'installation (pour commencer votre nouvelle vie une fois le programme terminé)	156 900 yens par adulte (à partir de 16 ans) 78 450 yens par enfant (jusqu'à 15 ans) * Cette somme sera versée à une seule reprise à la fin du programme.

Contact : Fondation for the Welfare and Education of the Asian People
Refugee Assistance Headquarters (RHQ)

Centre RHQ : TEL : 0120-068-655 FAX : 03-5292-2043
E-mail : rhqcenter@rhq.gr.jp

(mis à jour en juin 2023)